(ADLC 1375 W 86)

Noyers-sur-Cher le 17 juillet 1944

Madame Moock à Noyers sur Cher
à Monsieur le préfet Blois Loir-et-Cher

Monsieur le préfet

Je viens solliciter de votre haute bienveillance quelques renseignements au sujet de mon mari, si vous voulez bien me permettre de vous exposer le plus brièvement possible l'objet de ma demande.

Mon mari Monsieur Moock Georges né le 5 novembre 1886 à Paris de parents israélites français, natifs, son père de Hadden (Bas Rhin), sa mère de Soulz s Forêts (Bas Rhin).

Mon mari a toujours été un bon Français n'ayant absolument rien à se reprocher tant dans sa vie privée que publique. Marié et père d'une fille ; je suis sa femme de nature pure aryenne née à Saint-Aignan Loir-et-Cher. Mon mari a été arrêté par les autorités allemandes le 5 mai 1944 à 8 heures du soir à Saint-Aignan où il résidait ; sans motif puisque très calmement il ne sortait jamais de la maison. Incarcéré à Blois dans la maison de correction pendant 58 jours il fut transféré à la prison de la rue Beauvoir le 4 juillet, puis je me suis présenté à la prison jeudi dernier le 13 juillet où l'on me dit que mon mari était parti dirigé sur Paris.

Je vous prie Monsieur le préfet d'atténuer mon grand chagrin, ayez la bonté de me donner des renseignements qu'il vous sera possible et si vous pouviez intercéder en sa faveur je vous en aurais une gratitude infinie.

Dans cette attente je vous prie d'agréer Monsieur le préfet l'assurance de ma haute considération.

Réponse préfectorale adressée au Maire de Noyers (brouillon établi par Jean Lacroix le 20 juillet - ensuite dactylographié par S. Raimbault le 21 juillet 1944)

I.D

2.B

Personnes Juives

Monsieur le Maire de Noyers sur Cher

En réponse à une lettre qui m'a été adressée par Mme Moock résidant à Noyers s/Cher le 17 juillet, j'ai l'h. de v. p. de v. b. faire connaître à l'intéressée que l'internement de M. Moock au camp de Drancy a été ordonné par les autorités d'occupation.

Ce transfert a été effectué par la gendarmerie française le 13 juillet dernier.